

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Coopération technique avec le Vénézuéla - Programme d'actions pour l'année
2006 avec l'A'URBA, opérateur - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis plusieurs années, une coopération technique est menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux avec des intercommunalités et villes du Venezuela. Cette coopération est co-financée depuis 1998 par le Ministère des Affaires Etrangères via les crédits déconcentrés du SGAR sur la base de versements annuels. Cette année, l'Union Européenne va elle aussi apporter son financement.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a arrêté un programme d'actions 2005/2009 qui a fait l'objet de la délibération n° 2005/0565 du 8 juillet 2005 et prévoit un programme portant sur les domaines de l'eau, des transports et de l'urbanisme.

Une subvention (25 000 €) a été accordée par le Ministère des Affaires Etrangères pour l'ensemble du programme 2005. Elle sera de 38 500 € pour l'année 2006.

L'Agence d'Urbanisme, au-delà des missions incluses dans la subvention annuelle qui lui est octroyée par notre Etablissement Public, par son expertise et sa connaissance de terrain, contribue à la réussite de ces actions de coopération.

Ses frais directs à engager représentent une somme de 17 000 €.

Pour l'année 2006, les axes du programme d'activités sont les suivants :

1 – Contribution au séminaire de Ciudad Guyana au Vénézuéla du 23 au 24 juin 2006

Le séminaire a porté sur le développement durable des agglomérations et l'A'URBA a contribué, au travers de ces exposés, à l'animation, au débat et aux échanges entre les différentes collectivités vénézuéliennes et la CUB.

2 – Contenu de la mission

En tant qu'opérateur coordonnateur de la coopération technique conduite par la Communauté urbaine avec le Venezuela pour assurer l'élaboration et la réalisation des actions, l'A'URBA sera chargée des missions suivantes, avec l'appui du coordonnateur local :

• **Au plan général :**

- Contribution à la définition du programme 2006 ;
- Organisation matérielle et technique des missions d'expertises locales en lien avec les municipalités vénézuéliennes ;
- Prise en charge des tâches d'interprétariat en ce qui concerne les documents et supports d'échanges techniques ;
- Réalisation des rapports d'activités en liaison avec la DCTAI et les différents intervenants techniques de la Communauté urbaine.

• **Au plan de la mise en œuvre du programme d'actions :**

- Assistance méthodologique et expertises techniques auprès de la municipalité de MERIDA, et/ou de Ciudad Guyana ;
- Participation aux séminaires thématiques organisés au Venezuela à Ciudad Guyana et à Bordeaux lors de la réception de la délégation vénézuélienne ;
- Contribution à l'animation du réseau des collectivités franco-vénézuéliennes

Il vous est donc demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- décider d'accorder à l'A'URBA une subvention de 17 000 € correspondant aux frais directs engagés par elle au titre du programme d'actions 2006,
- autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée fixant les modalités de versement de la dite subvention.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL SAINTE-MARIE

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
25 JANVIER 2007**